

## Créer une visioconférence en accès public

Il existe deux outils institutionnels permettant de créer une visioconférence en accès public, c'est-à-dire accessible à tous depuis un lien transmis par courriel par exemple.

### 1. Ma classe Virtuelle VIA (accessible depuis le portail Arena).



Il s'agit d'un outil de classe virtuelle offrant de nombreuses possibilités : présentation de documents, partage d'écran, tableau blanc, questionnaire, enregistrement de session, répartition en ateliers, possibilité d'affichage de toutes les caméras en simultanée...

La capacité d'accueil est de plus de 100 participants.



Il est nécessaire d'installer l'application Via Mobile sur son ordinateur lors de la première utilisation uniquement. Pour éviter tout problème, il est préférable d'anticiper cette installation avant la réunion.



Il existe une application pour les mobiles (téléphones ou tablettes) pour Android et iOS.

#### Tutoriels :

- Créer une visioconférence (à destination de l'animateur) :  
<https://tribu.phm.education.gouv.fr/portal/share/6QlVFN>
- Accéder à une visioconférence (à destination des participants) :  
<https://tribu.phm.education.gouv.fr/portal/share/vvSgpT>

2. « Rendez-vous » de Renater : <https://rendez-vous.renater.fr/>



Il s'agit d'un outil de réunions en web conférence très simple d'utilisation, tant pour l'animateur que les participants.

Le nombre d'outils est volontairement restreint mais il est possible de chatter ou de présenter son écran par exemple.

La capacité d'accueil est de 30 participants environ.



Il existe une application pour les mobiles (téléphones ou tablettes) pour Android et iOS.

Tutoriels :

- Créer une visioconférence (à destination de l'animateur) :  
<https://tribu.phm.education.gouv.fr/portal/share/Ls5Q2d>
- Accéder à une visioconférence (à destination des participants) :  
<https://tribu.phm.education.gouv.fr/portal/share/cMqw0B>